



PLACE ET AVENIR DE LA POLICE SCIENTIFIQUE

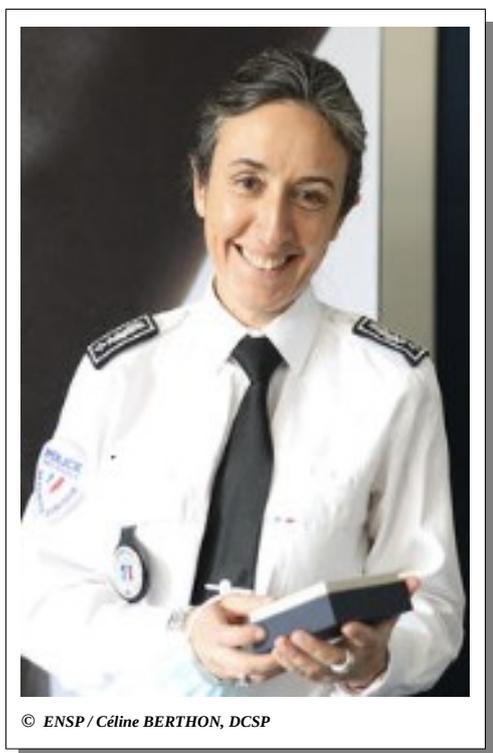
# ENTRETIEN AVEC CÉLINE BERTHON

## DIRECTRICE CENTRALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dans le cadre des dialogues sociaux réguliers, le SNIPAT a été reçu par Mme la Directrice ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet.

Les thèmes abordés ont été :

- **Sécurité** : les propositions du SNIPAT (autonomisation, binôme etc.) font sens aux yeux de la directrice. Une note de service rappelant les règles de sécurité devrait prochainement être diffusée.
- **Qualification judiciaire** : la Directrice partage notre constat. Une évolution est nécessaire, tant pour la reconnaissance des compétences des agents que pour la rationalisation du traitement judiciaire.
- **Statut dérogatoire** : Concomitant aux points ci-dessus.
- **DTPN** : la Directrice indique que la cohérence veut un rattachement de la police scientifique à la filière investigation. Il est encore trop tôt pour savoir comment cela va techniquement s'opérer et ses conséquences sur le quotidien mais des organigrammes types devraient bientôt paraître.
- **SNPS** : avec l'expérience le dialogue devient plus facile et la gouvernance plus compréhensible. Ainsi la contrainte des astreintes dans les "petits" services, dénoncée par le SNIPAT, est désormais mieux prise en considération. Le SNPS a accepté



© ENSP / Céline BERTHON, DCSP

de relever les effectifs cibles de certains services les faisant passer de 3 à 4.

L'opiniâtreté du SNIPAT à défendre les intérêts de la PTS porte ses fruits.

**Le SNIPAT remercie Mme BERTHON pour cet échange constructif et tient à souligner la réactivité dont elle a fait preuve lors des événements de Nantes et de Nice.**

